



# F.S. du 10 mars 2026

(Formation Spécialisée)

## **Nouvelle année, nouvelle formule, mêmes freins administratifs...**

Cette séance de la FS, la première de 2026, a été précédée d'un groupe de travail censé permettre d'en alléger l'ordre du jour. Cependant comme nous l'avons souligné dans notre déclaration liminaire, cela n'a pas vraiment été le cas... (même si les points n°3, 7 et 8 ont été retirés de l'ordre du jour). Il y a notamment été évoqué la vacance de poste du médecin de prévention à Roissy suite au départ à la retraite du Dr Simonot.

Toutes les organisations syndicales ont lu une déclaration liminaire. Celle de la CGT est revenue sur plusieurs points :

- Inquiétude quant aux moyens dont disposera la formation spécialisée pour 2026
- Incompréhension quant au choix de mettre à l'ordre du jour des points qui auparavant faisaient l'objet d'un groupe de travail à eux tout seuls (étude du DUERP/PAP, étude des fiches de signalement, bilan des registres SST du deuxième semestre)
- situation dégradée à la DIPA, notamment du fait du sous-effectif.

Le président de séance a apporté quelques réponses. Suite au départ du Docteur Simonot et à la pénurie de médecins du travail, une solution a été trouvée avec 3 médecins consultables dans la région. Le président de l'instance nous dit avoir écrit à la DG pour obtenir le remplacement du Dr Simonot et l'administration a rejoint les OS dans leur demande d'avoir un médecin sur place, afin de limiter les déplacements et faciliter les visites. Concernant le budget de la FS, il indique n'avoir aucune visibilité sur le sujet. L'administration accède aussi à notre demande de mise en place de GT dédié exclusivement au DUERP, de manière à préparer ses sujets au sein de la FS.

### **I. Mesures soumises au vote**

#### **Point 1. Approbation du PV de la FS du 18 et 27 février 2025**

**Vote : CONTRE**

#### **Point 2. Approbation du PV de la FS du 17 et 29 avril 2025**

**Vote : CONTRE**

Nous avons demandé au préalable de ces votes plusieurs modifications des PV des 18 et 27 février 2025 et des 17 et 19 avril 2025 (tel qu'acté au PV de la FS du 23/10/2025). Nous n'avons pas pu les formuler avant la signature de ces PV. Mais comme nous estimons que ceux-ci ne reflétaient pas la teneur des débats, nous avons maintenu notre demande. L'Administration n'ayant pas donné suite, nous avons choisi de voter contre l'approbation de ces deux procès verbaux.

#### **Point 4. Approbation des dépenses**

La FS a dû se prononcer sur le montant de dépenses à engager.

- dépenses pour préconisation médicales (étuis de cuisses bureaux assis debout, réassort de pharmacie, dakin, bouchon d'oreille moulés...) le tout pour un montant de 10414€. Un point spécifique a été fait sur l'étui de cuisse, qui n'est qu'un palliatif en cas de problème médical. Le sujet du bardage, abordé depuis 2023, est long à émerger, car la DG méconnaît les problématiques des 12h. Le médecin du travail rappelle que le poids du ceinturon est passé en quelques années de 2,5 à 5kg, auquel il faut ajouter le gilet pare-balle. Pour lui les systèmes de type brelage devraient être préventifs, surtout lorsque le poids du matériel dépasse les 15 % du poids de l'agent.

**Pour la CGT, le brelage devrait être adopté s'il permet d'améliorer le bien être des agents !**

Dans l'attente un stock d'étui de cuisse devrait être constitué de manière à pouvoir fournir les agents en ayant besoin rapidement et de manière temporaire.

**Vote : POUR à l'unanimité**

- dépenses pour des reposes pieds, porte documents, bac de stockage, ventilateur et exosquelettes pour un montant de 6439€. 3 exosquelettes seront mises en test au cours des prochains mois afin de voir si cela facilite ou non le travail.

**La CGT demande à ce que des formations à l'utilisation de ces outils soient réalisées.**

**Vote : POUR à l'unanimité**

- dépenses pour la mise en place de serviette hygiénique. Roissy sera précurseur sur ce sujet.
- **Vote : POUR (CGT, CFDT, Solidaires – abstention de l'UNSA)**
- - Étude des ambiances sonores. Test sur 3 bureaux pour voir l'efficacité avant de l'étendre à d'autres sites de la plate-forme.

**Vote : POUR à l'unanimité**

- réfection des ambiances lumineuses du T2E.

**Vote : POUR à l'unanimité**

Cela avait été annoncé au groupe de travail préparatoire à cette instance mais le président de séance a rappelé que ses services travaillaient sur des cofinancements de projets entre la FS et la DI. **Tous les budgets se rétrécissant il faudra se mettre à plusieurs pour faire moins qu'avant.** Concernant les espaces de repli de l'accueil/BHR et l'aménagement du CODA, les agents seront appelé à se déterminer avant le passage du projet à la FS de juin.

## **Point 5. Approbation du DUERP et du PAP**

La DI a relevé 6 gros risques (pédale de caisse à la RR, 2 points au 3701, lavabo et chute dans escalier de la BSER, porte automatique au T3). On ne peut pas enlever à l'administration qu'elle a travaillé sur ces risques identifiés du point de vue infrastructure, et que des solutions ont été trouvées, à l'exception de l'escalier à la BSER..

Cependant, dans notre avis motivé, nous avons pointé du doigt la prépondérance des Risques Psycho-Sociaux (RPS) qui représentent 22,49 % des risques identifiés (150 risques sur 667). Or seuls 22 RPS sur 150 font l'objet d'une action dans le PAP, ce qui est insuffisant pour la CGT.

Sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS), l'administration joue les pompiers pyromane, en essayant de palier aux conséquences du sous-effectif chronique qu'elle a créée. Augmentation de la charge de travail, tension qui augmente, voilà les choses qui se cachent derrière les remontées du DUERP : absence de reconnaissance de la hiérarchie, relation conflictuelle avec les opérateurs et usagers, perte de sens du travail, consigne inutiles ou contradictoire, conditions de travail en dégradation, difficultés des managers. Ces difficultés sont par ailleurs soulignées par le médecin du travail qui énonce que les agents se plaignent régulièrement auprès de lui du manque d'effectif, du changement d'éthique de la douane et du manque d'appui face à des procédures en perpétuelles évolutions.

On peut se cacher derrière l'effet Delta IE et de sa mise en place pour le moins chaotique, mais le mal est plus profond que cela. Il vient d'années d'errance, de processus de travail qui se détériorent, de missions nouvelles venues compensées des missions perdues, et que l'on perdra peut être avant même de les avoir assimilées... On nous promet une déclinaison DI du GT du 12 mars sur la sécurisation des contrôles en OPCO, mais encore faut-il que celui-ci aboutisse à quelque chose.

Afin de faire avancer les choses la DI propose la fabrication d'un document synthétique sur les RPS en mettant à profit un stagiaire IRA, document qui devrait être présenté aux OS. Mais si cela permettra un constat clair, c'est le passage à l'action qui sera déterminant. La prise en compte du mal-être des agents, notamment dans le cadre d'adaptation des processus de travail, voire des applicatifs est indispensable. Pour la CGT, une attention particulière doit être portée aux signalements des encadrants notamment intermédiaires. Par un positionnement hiérarchique entre « le marteau et l'enclume », et la multiplication des conflits interpersonnels, on ne peut que s'inquiéter pour ces fonctions mais aussi pour tous les agents qui en dépendent. Il est difficile d'avoir un service qui se porte bien, lorsque son encadrant est en mal-être. Nous y voyons là une conséquence de la politique du chiffre qui reste une réalité à la DIPA, même si le président a tenu à rappeler que les objectifs chiffrés n'avaient pas été déclinés au sein de l'interrégion. On se demande donc sur quelles bases certains managers reprochent à certains agents de ne pas faire assez de contentieux....

**Vote : CONTRE à l'unanimité**

## **II. Points d'information**

### **Point 6. Fiches de signalement émises depuis le 23 octobre 2025**

Depuis octobre 2025, 7 fiches ont été déposées à la DIPA : 3 à la DRO, 3 à la DRV et 1 à la DRF. Le SNAD-CGT a exprimé à nouveau son mécontentement quant à l'absence des fiches de signalement originales et complètes pour comprendre les problématiques de l'agent ainsi que la réponse apportée par l'administration. En effet, seule une synthèse succincte est réalisée par l'administration, ce qui ne permet pas d'évaluer les événements et souffrances à leur juste valeur.

Pour la CGT, il est injustifiable de ne pas avoir l'intégralité des fiches, parce que sans cela, on ne sait juste pas de quoi l'on parle. L'exercice consiste donc pour l'administration, à nous dire qu'il y a un problème à tel endroit et que des mesures, dont on ne sait rien, ont été mises en place. Autant parler du sexe des anges.

Pourtant ce sujet doit être central dans notre appréhension des problèmes au sein de certains services. Une fiche de signalement peut être perçue comme la remontée d'un mal-être, d'un problème interpersonnel ou d'une discrimination. Mais cela peut être aussi la partie émergée de l'iceberg. On peut se cacher derrière une procédure soi-disant anonyme, mais comment résoudre un problème sans enquêter, donner des informations et donc l'étaler au moins partiellement dans le service ??? Combien de collègues se restreignent de faire cette fiche parce qu'ils ne veulent tout simplement pas que la situation dégénère, parce qu'ils préfèrent partir plutôt que subir, parce qu'ils savent que l'administration est un rouleau compresseur qui une fois en route écrase tout sur sa route.

Même si l'administration se fait sourde à nos demandes, nous continuerons à réclamer l'intégralité des fiches de signalement afin de pouvoir juger au mieux des problèmes rencontrés et des solutions apportées, de manière à défendre les agents de la manière la plus efficace qui soit.

### **Point 9. Bilan des registres SST du 2ème semestre 2025**

On est passé de 44 à 29 annotations, dont 7 sur les ambiances thermiques et 2 sur les ambiances lumineuses. Le sujet de l'insécurité au T2F est pris en compte par ADP et la préfecture, notamment en mettant les SDF à l'abri dans des logements temporaires.

Le SNAD-CGT est intervenu pour demander des précisions sur certains points. Ainsi, par exemple concernant le problème récurrent des annonces sonores au T3, il nous a été précisé que le problème avait été résolu mais qu'il fallait rester vigilant quant au volume sonore. De même relativement à la fenêtre tenant avec du scotch à la BSERI, le PLI nous a indiqué que des travaux allaient être réalisés.

### **Point 10. Programmation des formations en matière de santé, sécurité et conditions de travail**

En 2025, Le pôle prévention, en lien avec le service de la FP, a organisé 33 sessions de formation en lien avec les thématiques santé et sécurité au travail. Le taux de présence à ces formations a été en forte progression en 2025 (92 %.) Le SNAD-CGT tient à saluer encore une fois le travail réalisé par le pôle prévention, notamment quant aux formations « Premiers Secours Citoyens », qui pour nous vont dans le sens de la protection des agents. Donc dans le bon sens.

Pour 2026, outre la continuation des formations PSC, plusieurs points ont retenu notre attention. Par exemple pour la formation en premiers secours mentales (4 à Roissy et une à Orly), nous avons souligné l'importance de former les chefs d'équipe de la branche surveillance. De même pour la formation « Renforcement en communication bienveillante », nous avons demandé que les cadres supérieurs n'en soient pas exemptés.

### **Point 11. Qualité de l'air**

Ce sujet a été évoqué en 2024 sur le thématique des particules ultrafines. Il y a clairement des sources d'exposition à la DIPA, avec les avions, le trafic routier, les infrastructures. Selon ADP on a une baisse régulière des particules grossières et fines, mais pour les ultrafines, on a pas l'antériorité des mesures. On vise à horizon 2030 à une baisse de la pollution sur les aéroports. De notre côté on ne peut rien sur l'air extérieur, mais on peut travailler sur la qualité de l'air intérieur, au coup par coup.

Si l'on ne peut rien faire sur la qualité de l'air extérieur, il faut tout de même le prendre en compte. Avec le dérèglement climatique et les fortes chaleurs nous devrions avoir de plus en plus de pic de pollution ayant des conséquences sur la santé, et il faudra penser à limiter l'exposition des agents. En effet le médecin de prévention d'Orly rappelle que la pollution de l'air peut engendrer des risques cardiovasculaires, respiratoires et cancéreux. La DI se propose de faire un plan, si jamais cela arrive... nous lui proposons d'en faire un de manière préventive de manière à éviter d'être au pieds du mur le moment venu.

### **Point 12. Mesures prises en cas de fortes chaleurs**

Là encore nous sommes sur la nécessité d'une anticipation. Tous les indicateurs sont au rouge, et on ne peut pas penser que l'on va résoudre les problèmes des fortes chaleurs avec de simples ventilateurs. Au fil des années, le nombre de canicules va augmenter, et ce qui nous semble être un été chaud, devra bientôt être considéré comme un été frais... alors autant dire qu'il va falloir penser grand, et en anticipation.

## **III. Questions diverses CGT**

1) Quid des travaux au poste FOX au Bourget ?

Réponse de l'Administration : un étude de faisabilité est en cours. Une réunion est prévue le 12 mars avec ADP pour le planning des travaux.

2) Abord du 3701 : y'a-t-il une possibilité d'aménagement de places de parking supplémentaires ?

Réponse de l'Administration : la zone en question appartient à ADP et il n'est pas envisagé d'aménagements spécifiques.

3) L'ISST a visité le CDP après le déménagement du service en 2025 dans des locaux neufs. Peut-on avoir communication de son rapport de visite ?

Réponse de l'Administration : les locaux étant neufs, aucun dysfonctionnement majeur n'a été relevé donc aucun rapport n'a été rédigé.